



ÉCLAT

Association de Personnes Handicapées du Pays de Gex,
leurs parents et amis

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

Du 28 avril 2021

Rapport Moral
Rapport d'activités 2020

Association de personnes en situation de handicap

Association Éclat

Espace Diderot - 20 chemin des Tattes du Moulin
01280 Prévessin-Moëns

04.50.42.28.05 - E-mail : contact@association-eclat.org

www.association-eclat.org

Sommaire

Sommaire	1
1. Rapport Moral.....	2
2. La vie associative :.....	4
3. Rapport d'activité 2020	6
I. Organisation et fonctionnement	6
II. Les personnes accueillies.....	8
III. Le Pôle Activités Enfants & Adultes	10
IV. Le Pôle Hébergement & Vie Sociale	21
V. Projets et perspectives de l'association	30

1. RAPPORT MORAL

Cette année 2020 a été pour tout le monde une année marquée par la pandémie de la COVID et l'association a elle aussi dû faire face à toutes ses problématiques.

Confinement, restriction, limitation, contagion... L'année a malmené l'institution et restreint les possibilités d'activités et de sorties. Le stress et les angoisses ont fait partie du quotidien des salariés et des personnes prises en charge. Les contraintes dans l'organisation et les mesures d'isolement ont souvent été bien lourdes à supporter.

Et malgré tout, les services d'Éclat ont bien fonctionné, intensifiant les contacts avec les familles et faisant preuve d'initiatives et d'innovation pour répondre au mieux aux besoins d'aide et d'encadrement des personnes accueillies.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, les services aux enfants et les Services Administratifs ont mis en place le télétravail et une plateforme téléphonique.

Après avoir été fermés pour répondre aux directives nationales, l'Accueil de Loisirs, le Service d'Accompagnement Éducatif pour les enfants et le Service d'Accueil de Jour pour les adultes ont repris dès que cela a été permis, avec toutes les mesures sanitaires préconisées pour éviter la contagion et protéger ainsi les groupes pris en charge et les salariés.

Les résidences sont toujours restées ouvertes, assurant protection et accompagnement malgré la pandémie. Elles ont été des lieux innovants et créatifs pour proposer des activités et maintenir le moral malgré les confinements successifs.

Les salariés ont fait face, avec beaucoup de volonté et de dynamisme, malgré le lourd tribut payé à la maladie pour certains. Les familles ont reconnu le travail effectué et leur soutien a été important surtout quand des mesures de restriction et de confinement ont été imposées.

Avec toutes ces épreuves, les bénéficiaires d'Eclat ont « grandi », développant de nouvelles ressources pour résister, et les idées d'autonomie et d'émancipation prônées par le Conseil d'Administration ont fait leurs chemins.

Cette année a été tristement marquée par le décès de René Gattone, président fondateur de l'association, de Richard, bénéficiaire du GRD, et d'une parente d'un salarié, tous victimes des suites de la COVID-19. Nos pensées vont vers eux et leurs proches.

L'année 2021 s'annoncent plus clémentes et remplies d'espoir, avec une vaccination importante des bénéficiaires de l'association et d'une partie du personnel. Les activités extérieures, les prises en charge et les sorties en famille seront facilitées. Les séjours d'été sont programmés et donnent de l'espoir pour un retour à la normale.

Remerciements

Avant tout, Eclat remercie les salariés de l'association qui au long de cette année difficile ont assuré, avec beaucoup de professionnalisme et de volonté, le maintien et la prise en charge des personnes accueillies à l'association.

Eclat remercie les financeurs de l'association que sont le Conseil Départemental de l'Ain, la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex et la Caisse d'Allocations Familiales pour avoir sécurisé leurs subventions 2020 malgré la chute d'activités due à la COVID.

Eclat remercie aussi le Conseil Départemental de l'Ain pour le versement de la prime COVID versée aux salariés qui ont œuvré dans les résidences durant la 1^{ère} vague de mars-avril-mai 2020 de la contagion et la caisse locale pays de Gex-pays Bellegardien de la mutuelle GROUPAMA et les commerçants locaux pour les colis offerts en fin d'année à tous les salariés en soutien dans leur engagement auprès des personnes de l'association.

L'association remercie les communes de Prévessin-Moëns, de Saint Genis-Pouilly et de Gex qui nous hébergent et dont le soutien cette année a été si nécessaire.

Éclat remercie le Conseil Départemental de l'Ain pour toute l'écoute et le soutien donné durant cette année 2020 marqué par la COVID.

Éclat remercie les donateurs, et tout particulièrement les associations Cessy Animation, Solid'Europ et le Foyer multi-loisirs de Cessy pour leur aide précieuse.

L'association s'est enrichie des partenariats et des contacts pris tout au long de l'année avec d'autres associations, avec les familles et les bénéficiaires. Que tous en soient remerciés.

2. LA VIE ASSOCIATIVE :

En 2020, le Conseil d'Administration, est composé de dix membres, dont une administratrice cooptée.

Les administrateurs ont accompagné l'association durant toute cette année difficile où des décisions ont dû être prises pour protéger les bénéficiaires et les salariés de la contagion de la COVID-19. Ils ont participé à la réflexion et entériné les décisions prises de restrictions de certaines activités, d'isolement des personnes infectées et la politique d'éloignement momentanée avec les familles.

Porteur de la politique et du respect des valeurs d'Éclat, le conseil s'est réuni six fois cette année, dont deux fois en visioconférence, pour étudier les budgets et décider des tarifs à appliquer, pour la mise en œuvre des projets et le suivi des services.

Le groupe « Loto », composé d'une dizaine de bénévoles, n'a pas pu travailler pour préparer et organiser le loto de l'association prévu en septembre, ce dernier ayant été annulé en raison de la pandémie. C'est un manque à gagner important pour l'association et les bénévoles sont déçus de ne pas avoir pu mener cette action à bien.

Les bénévoles du groupe « Pause-café » se réunissent les lundis après-midi pour bricoler et réaliser de nombreuses décorations et objets de Noël et de Printemps. Le groupe a dû s'adapter aux conditions sanitaires souvent changeantes en 2020. Les bénévoles ont beaucoup travaillé chez eux. Deux événements, sur le marché de Divonnes-Les-Bains en juin, et une autre début décembre, ont permis de vendre les réalisations. Les marchés de Noël ont été annulés, et la réalisation d'un « click & collect » a permis de mobiliser tous les amis et fidèles acheteurs.



Le Loto en septembre 2019



Les bénévoles de Pause Café

La représentation d'Éclat :

A travers ses administrateurs et son directeur, Éclat est présent au sein de diverses instances de représentation :

- Ceux-ci sont présents dans les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) de Divonne-Les-Bains, de Prévessin-Moëns, de Saint-Genis-Pouilly, de Sergy, de Gex et de Thoiry ;
- Éclat représente les associations de personnes en situation de handicap au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) via sa participation aux Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et à la Commission Exécutive (COMEX), ou aux équipes pluridisciplinaires ;
- Éclat est aussi présent au niveau local via sa participation au comité territorial du handicap du Pays de Gex, et sa participation au réseau des acteurs sociaux du Pays de Gex.

3. RAPPORT D'ACTIVITE 2020

I. Organisation et fonctionnement

Les équipes de salariés

Fin 2020, l'association compte 41 salariés avec un taux moyen de 30 équivalents temps plein. Comme les autres années, l'année 2020 a été marquée par des remplacements de congés annuels, de formation ou d'arrêts maladie générant de nombreux contrats à durée déterminée.

Le fait principal de l'année est le recrutement d'une apprentie.

L'équipe de direction et le Conseil d'Administration félicite l'ensemble du personnel de l'association pour son engagement exemplaire et pour son très grand sérieux dans l'application des dispositions contraignantes qui s'imposent depuis maintenant plus d'un an. C'est dans les moments de crise que l'on reconnaît encore plus la valeur de l'engagement de tous. Une fois de plus, Éclat, à travers les acteurs qui la composent, répond présent.

Formations en 2020

Le programme ambitieux de formation de 2020 a en partie été perturbé par la crise. La plupart des groupes d'analyse des pratiques professionnelles et de supervision ont dû être momentanément interrompus, puis repris en visioconférence, et enfin en présentiel lorsque les conditions le permettaient. Les formations qualifiantes prévues ont pu démarrer. Une formation incendie a dû être annulée.

Le fonctionnement général de l'association

On peut noter sur 2020 les faits majeurs suivants :

- La crise sanitaire qui a pris toute la place durant cette l'année ;
- La mobilisation de tous les professionnels selon les besoins de la crise, avec changements des horaires et des sites d'affectation lorsque nécessaire ; gestion de crise ;
- Le travail important sur la refonte du Service d'Accueil de Jour vers davantage d'accompagnement personnalisé et d'inclusion ;
- Le travail important dans les foyers d'hébergement sur le thème « habiter autrement les résidences ».



CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESIDENCE : Élisabeth TANNIÈRES
DIRECTION : Mickaël LOONÈS

PÔLE ACTIVITÉS ENFANTS & ADULTES Cheffe de service : Leila SOLTANI Coordonnateur : Cecilia VON BLUMENTHAL				PÔLE HEBERGEMENT ET VIE SOCIALE Cheffe de service : Isabelle DUFOURD Coordonnatrices : Sandra TUTAI et Francesca GOTTA		PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER Responsable administratif et financier : Françoise GOUILLER
Service d'accompagnement éducatif (0.2) Accueil éducatif durant le temps scolaire	Services extra-scolaires et périscolaires (0.2)	Service d'accueil de jour (SAJ) (0.6)	Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (0.2)	Résidence "Pré Journans" Gex (10 + 1 logements) et Résidence "Sous les Vignes" Saint-Genis-Pouilly (7 logements) (0.8)		
E. FAY Éducateur spécialisé. A. BONFANTI Monitrice-éducatrice	Centre de loisirs Pluriel Animateurs socio-éducatifs : A. BONFANTI E. FAY I. GUEGAN C. TONOSS	Activités périscolaires et péri-éducatives (TAP) C. CHARLETY	Encadrants de jour : H. LORAND-CARTERON C. PINGUET S. TUTAY D. ASSANDRI C. TONOSS JP BOCCARD C. VON BLUMENTHAL C. CHARLETY M. LARIOL I. GUEGAN AMP : K. SANCHEZ N. BRUYAS Z. EL HASNAOUI F. BOUDOUDA	Travailleurs sociaux : M. DIMPRE C. ALLIX J. MIGNÉ	<u>Moniteur-éducateurs</u> M. CHAUVILLE H. LORAND-CARTERON S. TUTAY JP. BOCCARD JR. MORAND L. LEFEBVRE F. GOTTA M. LARIOL I. GUEGAN Suivi Médical : N. BRUYAS M. MOREIRA H. BOUGHERAB M. BENAHMED M. FAYE	Comptable : L. MARIN-LAMELLET Secrétaire : C. LACHAUX Assistante RH : A. CORCELLE Coordinateur Maintenance : O. ACLOQUE Agentes d'entretien K. SANCHEZ C. FIGUEIREDO Psychanalyste Lynn GAILLARD Animatrice d'inclusion F. GOTTA

II. Les personnes accueillies

Les bénéficiaires de l'association ont dû cette année faire preuve de beaucoup d'abnégation pour supporter les contraintes et les conséquences de la pandémie. L'équipe de direction souhaite dès à présent les féliciter.

En 2020, l'association a accompagné 99 bénéficiaires, soit 46 enfants et 53 adultes, pour quelques heures par mois ou pour un accueil quotidien, sans compter les aides occasionnelles et ponctuelles. Certaines de ces personnes, enfants ou adultes, bénéficient de 1, 2 ou 3 dispositifs simultanément.

A. Les bénéficiaires adultes

Les services aux adultes sont financés par le Conseil Départemental de l'Ain et sont composés :

- D'un Pôle Hébergement et Vie Sociale constitué de deux résidences d'hébergement de 7 places (à Saint-Genis-Pouilly) et 10 places + 1 place d'accueil temporaire (à Gex) pour des adultes portant des handicaps variés et d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de 25 places,
- D'un service d'accueil de jour (intégré dans le Pôle Activités Enfants & Adultes) de 20 places.

La signature d'un nouveau CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le Conseil Départemental de l'Ain pour la période 2020-2024 s'est finalisée avant la fin de l'exercice 2020. Ce contrat comprend une poursuite de l'activité et trois mesures nouvelles : une augmentation de 0,50% du budget pour 2020, la mise en place d'un poste d'animateur(trice) d'inclusion à partir de 2021, et des investissements à partir de 2022.

Les 53 bénéficiaires adultes correspondent à 75 prises en charge et se détaillent comme suit :

- Résidence de Saint-Genis-Pouilly : **7 bénéficiaires**
 - o tous pris en charge par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ;
 - o dont 3 participent au Service d'Accueil de Jour ;
- Résidence de Gex : **12 bénéficiaires**
 - o tous pris en charge par le Service d'Accueil de Jour
 - o dont 2 sont pris en charge par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
 - o dont 2 en accueil temporaire
- Service d'Accueil de Jour : 28 prises en charge, en accueil permanent ou séquentiel
 - o dont **15 bénéficiaires** qui ne sont pas logés dans une des résidences d'Éclat
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale : 28 prises en charge
 - o dont **19 bénéficiaires** qui ne sont pas logés dans une des résidences d'Éclat et ne participent pas au service d'accueil de jour

Les bénéficiaires adultes proviennent en grande partie des communes de Gex (dont 10 résidents du Pré Journans), Saint-Genis-Pouilly (dont 7 résidents de la résidence de Sous les Vignes), Ferney-Voltaire et Prévessin-Moëns.

Nous déplorons en fin d'année 2020 le décès d'un bénéficiaire du service d'accueil de jour séquentiel des suites de la COVID-19. Toutes nos pensées vont vers lui, sa famille et ses proches.



B. Les bénéficiaires enfants

Ce sont 46 enfants qui ont été accueillis sur l'année 2020 par les services d'Éclat, pour de l'accompagnement éducatif ou une prise en charge de loisirs sur des temps périscolaires et extrascolaires.

Les admissions de 2020 se sont caractérisées par des handicaps de plus en plus sévères, nécessitant un taux d'encadrement plus important.

III. Le Pôle Activités Enfants & Adultes

A. Présentation des services aux enfants

Le secteur enfants accueille en externat dans le cadre d'un agrément de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et d'une convention avec l'Éducation Nationale, des enfants avec différents handicaps :

- Troubles du comportement
- Déficiences intellectuelles
- Autismes
- Handicaps physiques

Pour l'année 2020, ce sont **46 enfants** qui ont été accompagnés, soit au SAE (Service d'Accompagnement Éducatif), soit au centre de loisirs pluriel.

Notre accompagnement éducatif consiste à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir scolairement, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement social.

En effet, l'accompagnement éducatif vise à **individualiser et personnaliser des pratiques pédagogiques**, à travers la construction d'un parcours de scolarisation. Il a comme objectif de responsabiliser les enfants, à travers **une implication dans les apprentissages scolaires**, et les **pratiques sportives, artistiques et culturelles**.

✓ Les dispositifs alternatifs

Durant la période de confinement, **une plateforme téléphonique** a été mise en place pour **apporter un soutien psychologique aux familles, garder les liens avec les bénéficiaires et apporter une aide administrative** si besoin, et notamment une mise à disposition des autorisations de sorties pour les enfants en situation de handicap et une aide pour le dossier MDPH.

Une aide spécifique a été proposée aux familles en difficulté avec un enfant en situation de handicap, notamment des séances d'accompagnement en extérieur en proposant des balades et des jeux.

Les services ont pu reprendre leurs activités normalement à partir de la rentrée de septembre 2020, avec des accueils réguliers et une continuité pédagogique.

B. Accueil de loisirs pluriel : labellisé loisirs équitables

Fonctionnant selon le principe de la mixité, le centre accueille des enfants en situation de handicap ainsi que des enfants valides. Le but étant de « *permettre à tous, de jouer, de vivre et de grandir ensemble* », de participer comme tous les enfants à des activités de loisirs et de vacances, sources d'enrichissement mutuel.

✓ Les objectifs

Les objectifs du Centre de Loisirs Pluriel sont :

- De permettre à tout enfant en situation de handicap, quel que soit la nature et la gravité de sa pathologie, **d'avoir accès à des temps de loisirs**, en dehors de l'espace familial, scolaire, comme les autres et surtout... avec les autres enfants de son âge,
- De permettre **aux parents d'enfants handicapés de bénéficier des mêmes droits** que les autres en termes d'accueil extrascolaire de leur enfant, et de pouvoir ainsi mieux concilier leurs temps de vie, bénéficier de temps de répit, voire de maintenir ou de reprendre une activité professionnelle,
- De permettre **aux enfants « valides » de changer leur regard sur le handicap** et de préparer ainsi les futures générations à une meilleure acceptation du handicap dans notre société,
- De permettre **aux frères et sœurs d'enfants handicapés de vivre un temps de loisirs avec leur frère** ou sœur handicapée, en dehors de l'espace familial et de rencontrer également d'autres fratries confrontées au handicap,
- De permettre aux **parents d'enfants « valides » de découvrir la richesse éducative d'une vie collective attentive** aux différences de chacun et d'en mesurer tout le bénéfice pour leurs propres enfants.

La situation sanitaire du pays liée à la Covid-19 a conduit à réorganiser l'accueil des enfants. Il est organisé dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires et dans le cadre réglementaire du protocole des accueils collectifs des mineurs en vigueur.

✓ Les modalités d'accueil

Notre accueil est organisé en tenant compte du **respect de la distanciation physique**, qui nécessite **des locaux adaptés et une organisation particulière des activités** :

- Respect des gestes barrières,
- Mise en place d'une jauge d'accueil,
- Les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible,
- Port du masque obligatoire pour les mineurs à partir de 6 ans dans les espaces clos et en extérieur sauf contre-indication médicale,
- Les responsables légaux ne sont pas admis dans les locaux sauf s'il y a prise de rendez-vous.

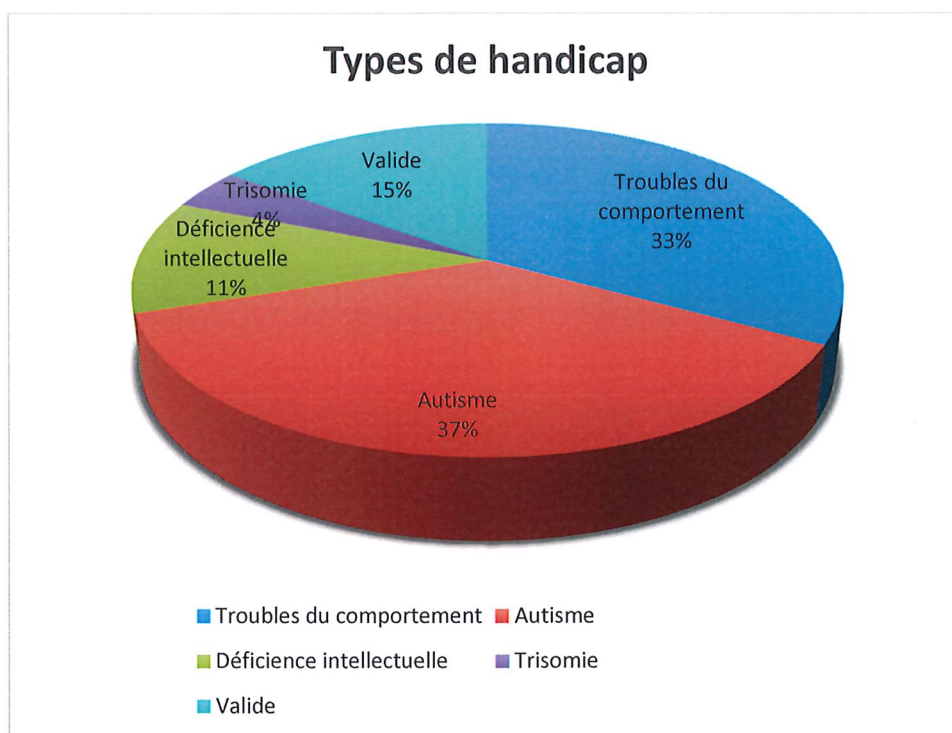


✓ **Période d'ouverture pour l'année 2020 :**

- **Du 8 janvier au 16 mars**, le service a fonctionné normalement avec une ouverture le mercredi de 8h00 à 17h00, les vacances d'hiver (2 semaines d'ouverture) et les activités périscolaires le mardi soir en art-thérapie de 16h30 à 19h00.
- **Du 17 mars au 11 mai** : Fermeture complète du centre de loisirs
- **Du 15 mai au 30 juillet** : mise en place d'un dispositif alternatif pour les enfants dont la situation était difficile au domicile et à l'école.
- **Du 2 septembre au 31 décembre**, reprise des activités habituelles les mercredis en journée, les vacances d'automne (2 semaines d'ouverture) et les activités d'art-thérapie (mardi soir). Pour respecter le protocole sanitaire et les préconisations de l'ARS, une jauge d'accueil de 8 enfants simultanément a été mise en place

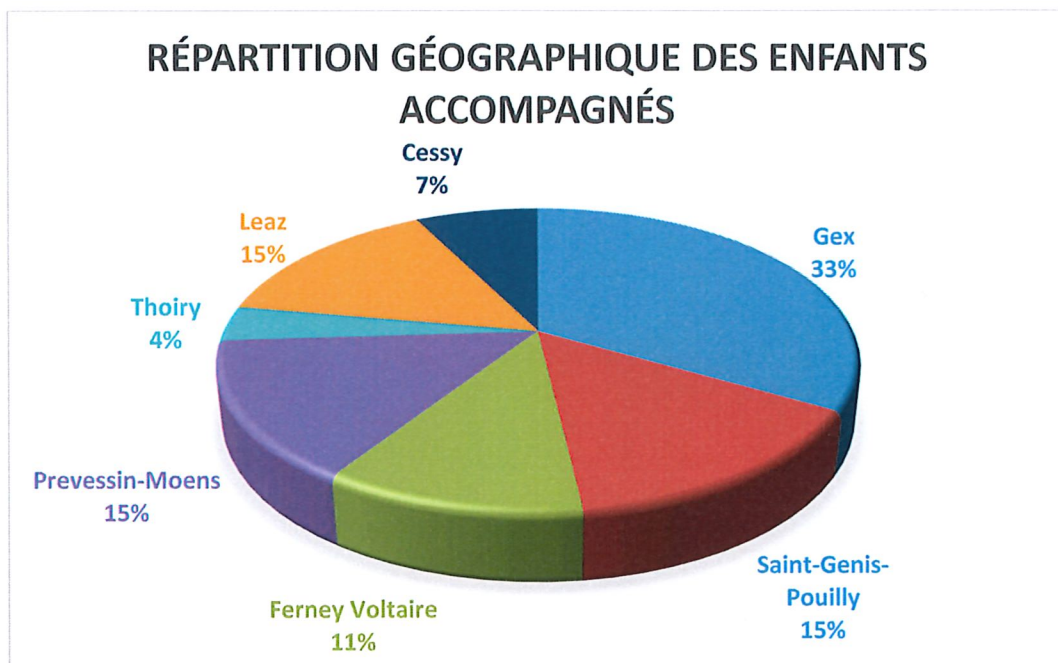
✓ **Nombre d'enfants accueillis :**

Pour cette année 2020 et malgré la pandémie, ce **sont 27 enfants** qui ont été suivis sur cette période **dont 23 en situation de handicap**.



✓ Répartition géographique

Les enfants suivis par le service de loisirs pluriel viennent de l'ensemble du territoire du Pays de Gex et pour faciliter leur accompagnement et soulager les familles, les professionnels du service organisent les transports pour les enfants qui le nécessitent.



Activités : les activités proposées sont adaptées en fonction des enfants accueillis et surtout en fonction du handicap de chacun et ses besoins. Chaque enfant suivant un accueil régulier au centre de loisirs bénéficie d'un projet personnalisé élaboré par un professionnel d'Éclat, référent de l'enfant, en lien avec les autres partenaires du suivi de l'enfant et la famille.

Pour chaque période, l'accueil de loisirs pluriel propose un nouveau programme à ses bénéficiaires en fonction de leur tranche d'âge.

C. Service d'Accompagnement Éducatif (SAE)

Le SAE propose un accompagnement éducatif et un soutien renforcé pendant les temps scolaires pour les enfants déscolarisés ou partiellement scolarisés, pour travailler à un retour à l'école ou une orientation adaptée.

Pour **favoriser la scolarisation** et répondre aux besoins éducatifs particuliers des enfants en situation de handicap, tout est mis en œuvre pour **construire un projet personnalisé** aussi opérationnel que possible dès lors que la famille a **saisi la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**, lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes en situation de handicap.

Ce projet personnalisé organise et définit **les modalités de déroulement du suivi** de l'enfant avec les mesures permettant l'accompagnement de celui-ci ainsi que **les actions pédagogiques, éducatives, sociales**, répondant à son besoin. Ce **suivi** peut être **individuel ou collectif**.

✓ **Les missions du service :**

Le service d'accompagnement éducatif s'articule autour du projet personnalisé de chaque enfant, en concertation avec les familles, l'école et les différents partenaires. Il permet de :

- Proposer aux enfants :
 - o Un accompagnement adapté à leurs besoins, leurs difficultés, leur rythme et fatigabilité,
 - o Un cadre sécurisant,
 - o Un lieu d'écoute et de parole, de valorisation de l'enfant,
 - o Un cadre de vie et des règles à respecter,
 - o Des liens privilégiés avec les adultes référents,
 - o L'autonomie de la vie quotidienne en fonction des possibilités,
 - o De mettre en évidence les capacités, les progrès, et d'accepter leurs difficultés,
 - o Des accueils en petits groupes pour (re)prendre plaisir à être avec d'autres.
- Accueillir les enfants sur le temps scolaire en lien avec l'éducation nationale et l'équipe de suivi de scolarisation et/ou en concertation avec les partenaires ;
- Proposer des activités éducatives en séances individuelles ou en petits groupes ;
- Proposer des temps de soutien scolaire mis en place avec l'enseignant de l'enfant ;
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet personnalisé de l'enfant ;
- Travailler en lien avec les familles et les partenaires ;
- Accompagner les familles dans leur cheminement pour une orientation adaptée à leur enfant.

✓ **Les moyens mis en place**

- **Un accompagnement spécifique :**

Chaque enfant suivi par le service bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins avec la mise en place d'une période d'observation, d'un projet personnalisé et de bilans réguliers tout au long de l'année.

Pour les accompagnements individuels, des supports pédagogiques adaptés aux besoins de l'enfant sont proposés par l'équipe et/ou par l'enseignant (graphisme, lecture, mathématiques...)

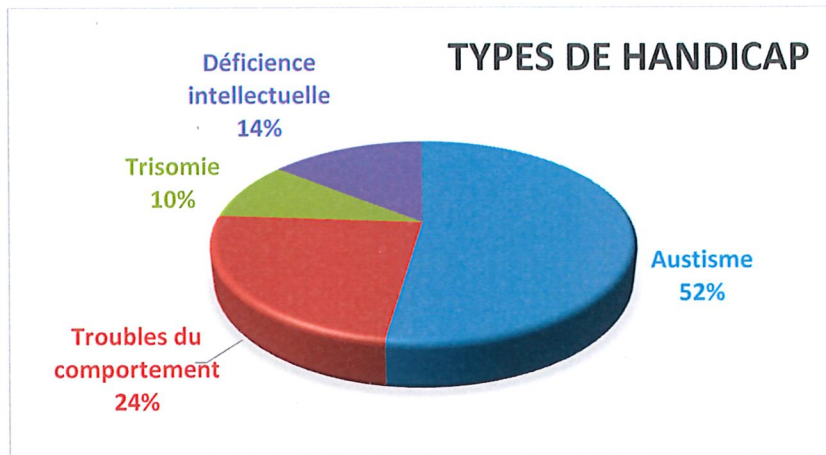
- **Un encadrement adapté et formé :**

Pour un suivi adapté à chaque enfant, le service d'accompagnement éducatif nécessite un taux d'encadrement important. Celui-ci permet une grande disponibilité pour compenser les difficultés posées par le handicap dans le cadre de la vie quotidienne et favoriser l'accès aux activités éducatives proposées.

L'association s'engage également à former l'ensemble de l'équipe éducative, aux gestes de premiers secours, aux différentes méthodes d'accompagnements de public en situation de handicap.

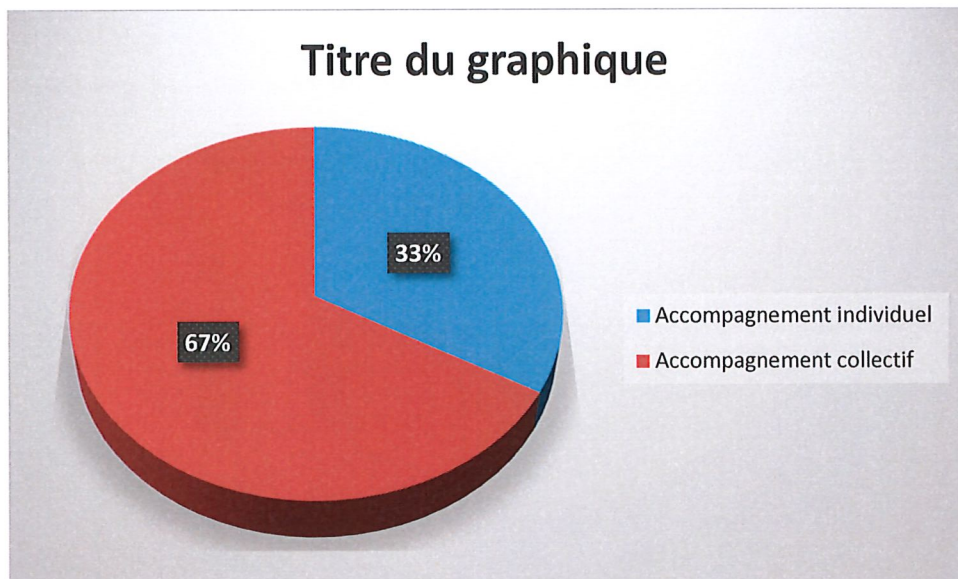
✓ Le nombre d'enfants accueillis

De janvier à décembre 2020, **21 enfants ont été accompagnés** soit de manière individuelle, soit de manière collective sur une base de 3h minimum par semaine.



✓ Les types d'accompagnement

Chaque enfant bénéficie d'un suivi spécifique en fonction de son projet personnalisé. Cet accompagnement est mis en place en accord avec la famille et l'école.



✓ La période d'ouverture

Le service est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h avec un accompagnement sur le temps méridien.

Durant le 1^{er} confinement, le service a été fermé du 16 mars au 15 mai pour donner suite aux directives gouvernementales.

Les faits marquants des services en direction des enfants en 2020 :

- Arrêt des accompagnements durant le 1^{er} confinement,
- Arrivée de Mr Eric Fay à la suite du départ de Mme Catherine Dupuy,
- Mise en place d'une nouvelle offre d'accompagnement pour donner du répit aux familles (dispositif alternatif pendant les périodes de confinement, visites à domicile, plateforme téléphonique),
- Une demande de plus en plus importante d'accompagnement et notamment de prise en charge individuelle.

Les perspectives en 2021 :

- Essayer de répondre à l'ensemble des demandes et envisager l'embauche d'un autre professionnel,
- Continuer de former l'équipe aux différentes méthodes d'accompagnement,
- Continuer à organiser les réunions de coordinations avec les partenaires éducatifs,
- Développer la guidance parentale, accompagnement de plus en plus demandé par les familles.

D. Service d'Accueil de Jour (SAJ)

Le SAJ propose un accompagnement en journée pour des adultes en situation de handicap.

C'est un accueil à titre temporaire ou permanent à temps partiel ou complet.

Le service d'accueil de jour d'Eclat a pour but de :

- Développer ou maintenir les acquis et l'autonomie des personnes accueillies et faciliter ou préserver leur inclusion sociale,
- Mettre en place des articulations entre les différents dispositifs d'accompagnement,
- Contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes,
- Accueillir tous types de handicaps (moteur, sensoriel, mental, psychique, polyhandicap et troubles de santé invalidants).

Pour bénéficier de ce type d'accompagnement, une notification MDPH est nécessaire.

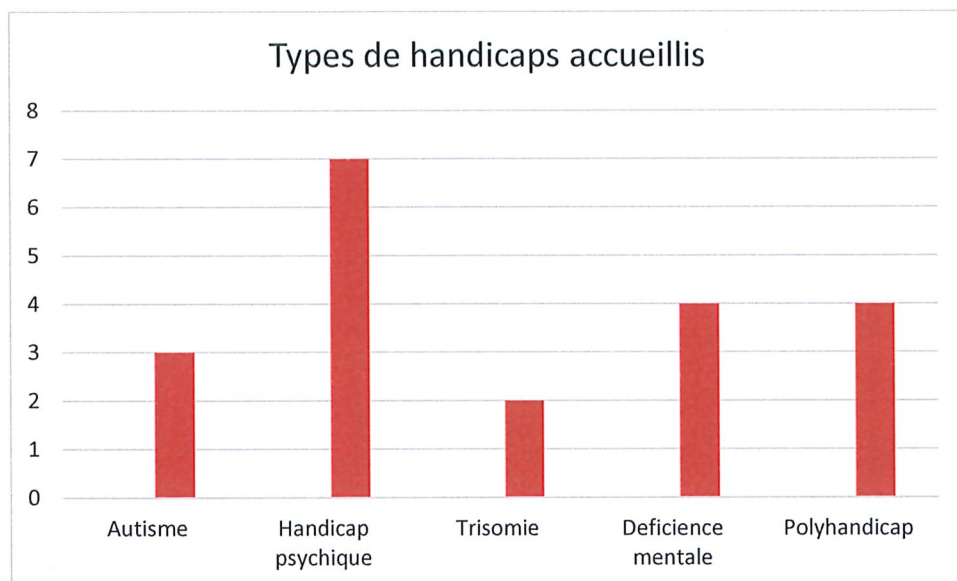
Le SAJ bénéficie d'un agrément de 20 places dont 1 pour le SAJ séquentiel.

Les activités se déroulent habituellement sur deux sites :

- Prévessin-Moëns : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec 3 salles d'activités,
- Gex : mercredi et vendredi avec deux salles d'activités.

28 personnes ont fréquenté le service d'accueil de jour, au cours de l'année 2020. Certaines ont été accueillies à temps plein, d'autres à temps partiel, en fonction de leurs besoins, de leur fragilité et des places disponibles.

Les idées fortes de ce service sont la valorisation, l'autonomie des personnes accompagnées mais aussi l'inclusion sociale en favorisant l'ouverture sur l'extérieur.



Le SAJ est aussi un **lieu d'expertise** qui permet au bénéficiaire, à sa famille ou à son représentant légal de **mieux construire un projet de vie adapté**.

L'accueil d'une personne au SAJ n'est pas forcément une fin en soi. Il peut être considéré comme une étape, un tremplin vers un dispositif adapté à l'évolution de la situation de la personne.

L'équipe éducative s'est investie tout au long de cette année pour ajuster l'accompagnement proposé aux personnes que ce soit sur le plan individuel, collectif ou organisationnel.

Comme chaque année, les personnes suivies sont consultées afin de réaliser un programme d'activités variées et riches. Pour l'année 2020, les professionnels ont encadrés des ateliers de :

- Peinture,
- Chant,
- Soins du corps,
- expression corporelle,
- cuisine,
- Informatique,
- cultures générales,
- randonnées.



- **L'accueil séquentiel : le groupe rencontre et découverte (GRD)**

En 2020, il a regroupé 8 personnes qui se sont retrouvées autour d'activités diverses et variées. La participation des bénéficiaires reste aléatoire en fonction de leur état de santé.

De janvier à mars, l'accueil des personnes s'est fait de manière très régulière, tous les jeudis après-midi avec ses activités phares : papotage, découverte du monde, bricolage, cuisine, sport adapté, cinéma et sorties culturelles.

Lors du premier confinement, l'accueil a été complètement suspendu, et l'accompagnement a pu reprendre fin mai en proposant des balades pour les personnes intéressées.

Depuis la rentrée de septembre, les bénéficiaires reprennent peu à peu le chemin du retour mais la majorité est en attente de vaccination pour pouvoir participer pleinement aux activités sans aucune contraintes.

Cette année 2020 a été marquée par le décès dû à la Covid-19 de Monsieur Richard Paul SCHWEITZER, un des piliers du GRD depuis 2003. Richard était un ancien informaticien du CERN qui appréciait les belles de choses de la vie !

Nos pensées t'accompagnent.



Impact de l'épidémie sur l'accompagnement et les suivis :

La crise que nous traversons n'est pas uniquement sanitaire. Elle a des implications et des conséquences sociales fortes à la fois sur les personnes en situation de handicap accompagnées que sur les organisations des différents services.

Lors du premier confinement, le service d'accueil a dû suspendre le suivi des personnes externes soit 17 personnes, malgré la mise en place d'une plateforme téléphone qui a permis de garder un lien, de rassurer et d'apporter un soutien psychologique, l'isolement des personnes s'est vite ressenti ainsi que les difficultés des familles. Nous avons constaté une évolution de l'état psychologique, des troubles du comportement et une minorité de personnes ont cessé d'adhérer à leur accompagnement.

Le SAJ a pu reprendre à temps partiel à partir de fin mai avec la mise en place de plages d'accueil en petits groupes. Les bénéficiaires externes et les bénéficiaires de la résidence de Saint-Genis-Pouilly ont pu intégrer les activités ; les bénéficiaires de la résidence de Gex sont restés confinés en attendant que l'ensemble des personnes soit vacciné.

Cette crise a également impacté l'équipe. Certaines personnes ont continué à travailler au SAJ. D'autres ont été affectées au pôle d'hébergement, ce qui a engendré une perte de repères et des inquiétudes.

En revanche, cette crise sanitaire a donné la possibilité d'individualiser davantage les accompagnements (grâce à la taille du groupe plus réduite), de développer les liens avec les familles et les tuteurs et surtout d'avoir une continuité pédagogique compte-tenu du nombre réduit de professionnels et de bénéficiaires.

Cette année 2020, a permis de se questionner sur l'amélioration des suivis, et notamment de développer l'accueil séquentiel qui devient nécessaire pour permettre à certaines personnes de travailler son émancipation.

Séjour adapté

Compte-tenu de la crise sanitaire, le **séjour** adapté qui devait avoir lieu au centre de répit « Les Bruyères », à Brughéas dans l'Allier, **a été annulé** et notre réservation a été **reportée à 2021**.

Les faits marquants de cette année 2020 :

- Madame Cecilia Von Blumenthal a pris le poste de coordinatrice à la suite du départ de Monsieur Amar Diaf ;
- Le projet « jardin partagé » en partenariat avec le collège Charpak et l'association « Nos chers voisins » a permis aux bénéficiaires d'avoir une bonne récolte de tomates et ainsi la partager avec les jeunes de la classe de SEGPA du collège Charpak ;
- Plusieurs sorties ont eu lieu au parc Natural du Haut Jura et au Marais de l'Étournal ;
- Le groupe a participé au défi sportif « Sport Boyard » organisé par le comité départemental du sport adapté de l'Ain ;
- Une visite au musée de la Résistance de Nantua a été également organisée et associée à un repas au restaurant ;
- Enfin, en décembre, un repas festif a permis de se retrouver avant les vacances de fin d'année.



Les perspectives du service d'accueil de jour en 2021 :

- Réouvrir le SAJ mi-juin tous les jours et avec le groupe complet,
- Développer l'accueil séquentiel pour les personnes qui le souhaitent, grâce à la création d'un nouveau poste d'animatrice d'inclusion,
- Continuer à développer les activités inclusives et l'émancipation des bénéficiaires,
- Développer le sport adapté avec la présence d'une intervenante extérieur,
- Reprendre l'activité Handiski à la prochaine saison d'hiver,
- Réouvrir la table d'hôtes et développer l'inclusion inversée,
- Proposer un séjour adapté pour cet été,
- Reprendre le partenariat éducatif avec :
 - o La Bibliothèque de Divonne-Les-Bains,
 - o La Maison familiale de Préveessin en intégrant les ateliers d'équilibre,
 - o La MJC de Gex et le centre social « Les Libellules », en participant au festival « Tôt ou T'Arts »,
 - o Le service culturel de Saint-Genis-Pouilly.

IV. Le Pôle Hébergement & Vie Sociale

Ce Pôle comprend :

- La résidence « Sous Les Vignes » à Saint-Genis-Pouilly où vivent 7 adultes,
- La résidence « Pré-Journans » à Gex où vivent 10 adultes avec 1 place d'accueil temporaire,
- Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de 25 places à temps plein en file active.

1. Les personnes accueillies

Fin août 2020, une résidente de la résidence de Saint-Genis-Pouilly présente depuis mai 2008 a quitté la résidence pour un logement autonome.

Juste avant le 1^{er} confinement de mars, 2 personnes, accueillies au SAJ en externat, ont été accompagnées en accueil temporaire à Gex.

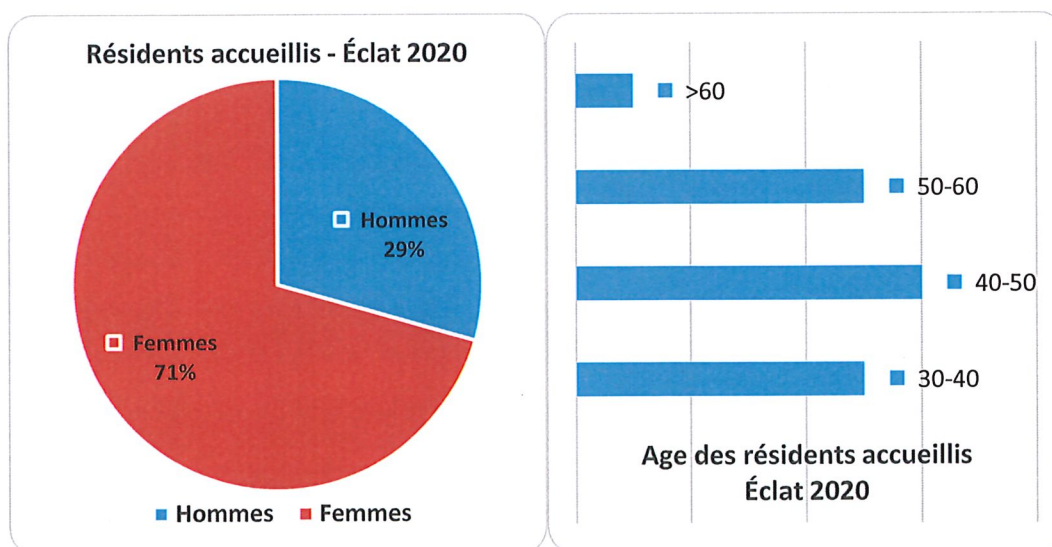
La place d'accueil temporaire permet d'admettre une personne orientée pour une durée maximale de 90 jours dans une année, à visée de période de répit, de stage ou d'essai de la vie en collectivité.

En journée, 13 résidents sont accueillis sur le service d'accueil de jour. Une résidente travaille dans le milieu ordinaire, et 3 résidents travaillent en milieu protégé.

Les résidents ne sont pas tous sous mesure de protection :

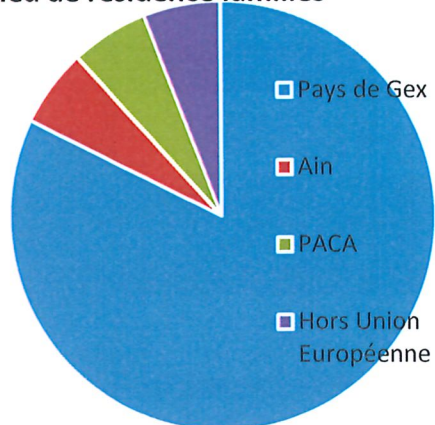
-> Sur 7 personnes accueillies à Saint-Genis-Pouilly, une personne est sous tutelle, et une sous curatelle renforcée

-> Sur 10 personnes accueillies à Gex, 6 personnes sont sous tutelle.

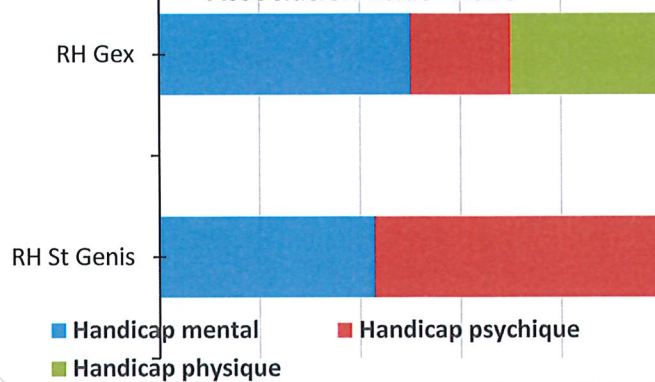


Les résidents sont majoritairement des femmes. Ils ont entre 30 et 63 ans. La majorité d'entre eux ont entre 30 et 50 ans.

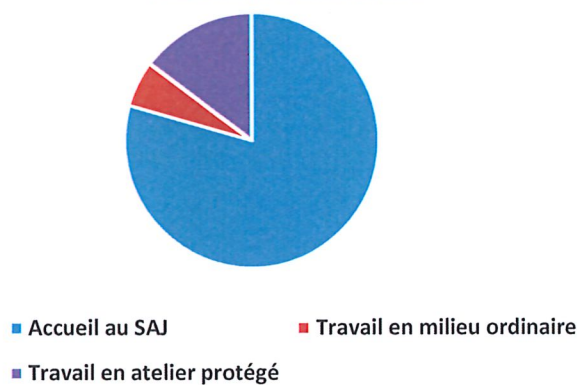
Lieu de résidence familles



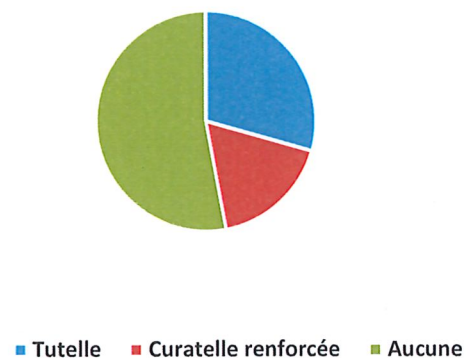
**Principaux handicaps /résidences
Association Éclat - 2020**



**Activité en journée des résidents
Association Éclat 2020**



**Mesures de protection des résidents
Association Éclat 2020**



Notons qu'en 2020, les résidents du Pré Journans à Gex n'ont pas pu bénéficier du Service d'accueil de jour dans les conditions habituelles. Pour éviter le risque de contamination, ils ont été séparés du groupe des externes et des résidents de Saint-Genis-Pouilly.

8 résidents sont accompagnés par le SAVS, avec ou sans mesures de protection dans la gestion de leurs documents et/ou budgets. Cela amène parfois à conseiller la mise en place de mesures de protection, et à la travailler avec certaines familles.

La grande majorité des familles des résidents vivent dans le pays de Gex. Un accompagnement particulier des résidents ayant une famille plus éloignée est mis en place et le travail à distance avec les familles, en tant que partenaires de l'accompagnement, est maintenu.

2. Le personnel et la vie dans les résidences

L'équipe du pôle hébergement est constituée de :

- 8 ME (Moniteurs Educateurs), pour 5,20 équivalents temps plein (ETP),
- 1 ME en fonction de coordinatrice à 0.25 ETP,
- 1 poste d'animatrice d'inclusion à 0.40 ETP (poste créé en janvier 2021),
- 4 AMP (Aides Médico Psychologique), pour 2,25 ETP dont une professionnelle avec 0.25ETP dédié à une mission médicale,
- 4 Surveillants de nuit, pour 4 ETP,
- 2 Agentes de service pour 2x 0,50 ETP, qui effectuent également des missions d'AMP pour 2x0,50 ETP,
- 1 Cheffe de service à 0.8 ETP,
- 1 équipe techno-structurelle composée d'une direction, d'un Pôle administratif et financier, d'un coordinateur de maintenance.

Formations du personnel en 2020 :

- Participation des professionnels à la formation en intra suivante : « Connaitre les addictions pour mieux en parler »
- Poursuite des réunions cliniques animées par Mme Gaillard, psychanalyste,
- Poursuite des groupes d'analyse des pratiques professionnelles animés par le cabinet Epsilon Mélia,
- Un professionnel a démarré en septembre 2020 une formation qualifiante de DEME (Diplôme d'État de Moniteur Educateur).

Thématiques de travail autour de l'inclusion sociale au sein des résidences :

- > En quoi la vie quotidienne participe à l'inclusion sociale ?
- > Faire société pour s'inclure en société ?
- > L'accès à la culture et aux loisirs ?
- > L'accès à la mise en œuvre des droits des résidents ?
- > L'expression et la participation des résidents ?
- > Le respect des libertés fondamentales : libertés de choix, libre expression, respect de la dignité humaine... ?

Dans le quotidien :

- o Les résidences de Saint-Genis-Pouilly et de Gex sont implantées près des commerces et commodités. Cela participe au lien social, à la possibilité pour chacun de faire ses courses...
- o A travers leur quotidien, les professionnels soutiennent les résidents pour leur rappeler leurs droits, leurs obligations, comme tout citoyen. Dans chaque résidence un tableau se met en place pour l'affichage des textes et lois réglementaires, ainsi que pour les informations à se partager...

- A travers le quotidien, l'équipe s'appuie sur le fait que les résidents ont chacun leurs propres ressources (AAH...) et qu'ils ont donc la possibilité de faire des choix, d'avoir des priorités dans leurs achats... Dans les studios de Gex, des coffres qui ferment à clefs ont été installés pour que chacun puisse garder son argent en espèces.
- A Saint-Genis-Pouilly, les résidents sont autonomes.
- Chaque jour, les professionnels accompagnent les résidents, les soutiennent, les responsabilisent pour la prise de leurs médicaments à travers une démarche d'éducation thérapeutique mise en place depuis 2019. A Gex, une armoire à pharmacie individuelle a été installée dans les studios. Les professionnels s'assurent de la bonne prise des médicaments de manière spécifique pour chacun selon un programme d'autonomisation individualisé. A Saint-Genis-Pouilly, les piluliers sont gardés dans une pharmacie au bureau des professionnels. Les résidents confectionnent pour la majorité leurs piluliers et interpellent le professionnel pour l'accès à leur barrette du jour ou pour une aide pour des soins spécifiques (sérum dans les yeux...). Ils prennent leur barrette pour la journée quand ils partent au travail... Les professionnels, là aussi, sont simplement présents pour s'assurer d'une bonne prise de leurs médicaments. A Saint-Genis-Pouilly, les résidents assurent au maximum la gestion de leur suivi des traitements (relance de leur médecin pour les ordonnances, prises de rendez-vous avec aide si besoin, achats de leurs médicaments, confection de leur pilulier).
- A Gex, des relations de voisinage existent, avec le « jardin partagé », organisé par l'association « nos chers voisins ». En revanche, peu de liens existent avec les voisins à Saint-Genis-Pouilly. Les résidents sont davantage en lien avec des services de la municipalité (culturels...) et les élus locaux.
- Les moments d'expression sont privilégiés pour échanger, réfléchir, élaborer ensemble, rappeler les règles du « vivre ensemble », les notions de solidarité, pour avoir des projets communs... C'est aussi ça, faire société.
- Les résidents ont un réel intérêt pour la culture, pour la création, participer à des événements culturels, le cinéma, la bibliothèque, la médiathèque... Mais la crise sanitaire en 2020 a mis entre parenthèses de nombreux accès à la culture.
- L'Association Éclat a toujours porté des valeurs d'émancipation. Mais comme partout, des réflexes d'institutionnalisation se sont parfois installés. Dans cette transition vers davantage d'inclusion, nous restons vigilants : « *Transiter d'un système où le professionnel décide pour l'utilisateur à un système où l'inclusion est vécue comme une injonction ne sera pas forcément un gage d'autodétermination pour la personne* » Julia Boivin, formatrice en situation de handicap.

3. Les temps forts de 2020 du service d'hébergement

o Avant la crise sanitaire

- Le 22 janvier, les résidents sont invités au spectacle "Is There Life On Mars" à l'Esplanade du Lac de Divonne-Les-Bains, spectacle organisé dans le cadre de la saison Voltaire par le service culturel de la ville de Ferney-Voltaire,
- Le 15 février, les résidents de « sous les vignes » font une sortie dancing à la discothèque NO MIND de Peron,
- Le 18 février, la résidence de Gex participe avec le SAJ au thé dansant organisé par la commune de Gex,
- Le 23 février, Éclat est invité à la projection de "Micromégas", puis du film "L'école de la vie" au Théâtre Le Bordeau, organisée par le service « culture et sport » de Saint-Genis-Pouilly.

o La crise sanitaire

En février 2020, les premières informations sérieuses et angoissantes sur la COVID-19 arrivent.

En mars, Éclat doit vivre le confinement, avec ses sidérations, questionnements et angoisses.

Les deux résidences se referment. Une grande majorité des professionnels se retrouvent sur la résidence de Gex pour sécuriser l'accompagnement et permettre de faire face à l'épidémie. Apprentissage pour les professionnels et les résidents des gestes barrières, incompréhensions pour beaucoup, les angoisses vont faire partie du quotidien. L'espoir reste que tout cela n'est qu'un très mauvais moment à passer...

Les professionnels et les dispositifs sont cloisonnés pour éviter au maximum les échanges. Un professionnel du SAVS reste en contact téléphonique avec les bénéficiaires du dispositif pendant que ses deux collègues sont intégrés sur les résidences. Il en va de même pour les salariés du SAJ et des services enfance.

Une organisation se fait jour pour faire face à la survenue récurrente et soudaine de cas confirmés et de cas contacts. On se rend bien compte à ce moment-là de l'importance d'avoir les collègues des autres services auprès des résidents afin qu'il y ait toujours suffisamment de professionnels présents pour accompagner et apaiser...

Un espace de vie très particulier, avec privations de libertés, se met en place pour les résidents qui ne peuvent plus sortir, voir leur famille, faire leurs propres courses...

A Saint-Genis-Pouilly : 4 résidents se retrouvent confinés, trois femmes et un homme. Un résident va intégrer le studio d'accueil temporaire à Gex car il est « personne à risque », deux résidentes auront fait le choix de rentrer dans leur famille.

Un résident se referme sur lui-même, et avec l'avis de son médecin, il bénéficiera d'un séjour de repos de 4 semaines en clinique, à Châtillon-En-Michaille. Les trois autres résidentes se solidariseront, mais ne parviendront pas à respecter correctement les gestes barrières et la distanciation sociale ; elles vont réaliser des créations en feutrine à l'aide des deux machines à coudre, des créations de perles...

Elles vont cuisiner, et ont besoin de se restaurer au sens propre et au sens figuré. Il faut remplir le réfrigérateur, la réserve, le temps...

Des jeux collectifs émergent sous l'impulsion des professionnels, baby- foot, jeux de ballon, séances de danse devant l'écran de télévision...

Une autre résidente demande à son médecin de bénéficier d'un séjour de rupture dans une clinique en Haute-Savoie.

En fin d'été, un mini-séjour de 2 nuits et 3 jours se met en place pour les résidents de Saint-Genis-Pouilly, dans un chalet familial à Cordon.

A Gex, sont donc réunies les personnes vulnérables et porteuses de comorbidités. Les professionnels font preuve d'une extrême vigilance dans l'accompagnement pour les préserver.

Cette situation est extrêmement éprouvante pour tous les salariés, cadres y compris. Le temps semble suspendu, certains résidents ne comprennent pas les règles mises en place. Mettre son masque est une épreuve pour eux. Mais tout le monde ou presque en prend l'habitude. Cela semble, après coup surréaliste. Il faut se rappeler que l'on pensait à cette époque que tout cela allait s'arrêter...

Les résidents sont en manque de relations sociales, en manque de leurs proches, même si des échanges par SKYPE, WhatsApp, visios... se sont mis en place.

Enfin l'été ouvre des perspectives et le retour de sorties :

- Déjeuner à la crêperie de l'Oie,
- Pique-Nique à deux reprises au lac de Lamoura avec jeux et balades au bord du lac,
- Visite et déjeuner devant la cheminée dans le chalet de la Frasse, dans les montagnes du Jura,
- Petite randonnée vers Crozet, avec goûter en terrasse au restaurant « Bois Joly », avec vue sur le Mont-Blanc,
- Pique-Nique et randonnée à la Vattay,
- Visite du musée de la Boiserie à Bois d'Amont,
- Découverte du secteur de Septmoncel,
- Déjeuner au restaurant le « Gruët-Manon », près de Lajoux,
- Visite du musée de la Pipe et du diamant à Saint-Claude,
- Promenades régulières au bord du lac de Divonne-Les-Bains,
- Déjeuner au refuge « Le Florimont » pour un repas « fondue, raclette ».

Témoignage de résidents : « *Malgré cette situation de pandémie, nous avons apprécié toutes ces sorties, surtout après ce confinement du printemps, qui a été très difficile pour nous. Cela nous a fait prendre de grands bols d'air dans cette très belle région du Jura, nous nous sentions libre comme l'air, tout en respectant les gestes barrières. Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel qui nous encadre.* »

Lors du 2^{ème} confinement en novembre la lassitude s'installe. « Ce n'est pas encore fini, la vie ne sera plus la même... ». La confrontation réelle avec des personnes positives dans un environnement proche, les tests RT-PCR réguliers, les cas contact, rendent le quotidien encore plus pesant, éprouvant et hors du temps.

De nombreux séjours en clinique pour des bénéficiaires d'Éclat en 2020 et en ce début d'année 2021, montrent la réalité de l'épreuve subie, de l'émergence des angoisses, des problématiques d'enfermement...

Mais de réelles belles surprises adviennent, venues des résidents eux-mêmes, sur leurs facultés d'adaptations, d'encouragements réciproques, de ressources dans l'adversité, de ressources face à l'enfermement pour les personnes positives... pour faire face le plus dignement possible.



4. Perspectives du service d'hébergement pour 2021

- Poursuivre la réflexion et la mise en œuvre concrète du concept d'inclusion sociale en lien avec l'animatrice inclusion,
- De manière plus spécifique, multiplier les rencontres avec les voisins,
- Reprendre une vie « normale » comme pour tous les citoyens en France et dans le monde, aller au restaurant, au cinéma, aux spectacles, dans les festivals...,
- Pour l'équipe de professionnels, poursuivre l'analyse de la pratique, qui complète l'approche du travail de réflexion des réunions cliniques,
- Continuer les rencontres, conversations autour des projets personnalisés,
- Vivre le présent, les moments d'échange,
- A Saint-Genis-Pouilly, réhabiliter un T2 en deux T1 modulables, et transformer une place en « studio tremplin » pour faciliter l'accès à un logement indépendant,

5. Le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

En 2020, le SAVS a accompagné 28 personnes en situation de handicap, qui habitent dans le Pays de Gex ou dans le bassin Bellegardien. Certaines des personnes accueillies au SAVS bénéficient d'un ou plusieurs autres dispositifs gérés par Éclat.

- 1 personne participe au Groupe Rencontre et Découverte (SAJ séquentiel),
- 9 bénéficiaires habitent dans les résidences Éclat (7 résidents à Saint-Genis-Pouilly, 2 résidents à Gex),
- 5 bénéficiaires participent au Service d'Accueil de Jour (SAJ),
- 19 personnes ne bénéficient d'aucun autre service ou dispositif.

➤ L'équipe :

3 professionnelles accompagnent les personnes dans ce dispositif :

- Trois travailleuses sociales qualifiées pour un total de 2,15 ETP,
- Une cheffe de service à 0,20% ETP.

○ Formations :

Participation des professionnelles aux formations en interne ou en intra :

- Formation « connaître les addictions pour mieux en parler »
- Poursuite des réunions cliniques animées par Madame Lynn Gaillard, psychanalyste
- Poursuite des groupes d'analyse de la pratique professionnelle avec le cabinet Epsilon Mélia.

➤ Les personnes suivies :

- Nouvelles mesures d'accompagnement : 2 nouveaux suivis dont 1 femme et 1 homme,
- Départs de personnes accueillies cette année : Une fin de suivi pour une bénéficiaire, avec sortie positive.
- Réalités de la crise sanitaire :
Entre le début de la crise sanitaire et aujourd'hui donc sur un an, le nombre des séjours en clinique ou à l'hôpital psychiatrique s'est notablement multiplié pour 5 bénéficiaires qui étaient rarement hospitalisés.
- Les sorties collectives du SAVS
Plusieurs sorties « nature » ont pu être proposées durant la période estivale.
- Le travail de partenariat avec les autres SAVS a été mis entre parenthèse durant toute l'année

➤ Inclusion sociale dans le cadre des suivis SAVS :

Les personnes suivies, pour une grande majorité, vivent dans des logements autonomes, et sont confrontées à la vie ordinaire.

Les notions d'émancipation et d'inclusion sont des orientations de l'association, mais doivent être pensées. Il ne s'agit pas de « préparer » les personnes à la société inclusive. Il s'agit de bâtir une société inclusive qui accueille chacun dans sa diversité. Il ne s'agit de prendre un « virage » inclusif. Les virages sont accidentogènes. Il s'agit d'accompagner une transition douce, mais déterminée, vers l'inclusion et l'autodétermination.

L'inclusion doit permettre à la personne en situation de handicap de :

- Participer à la vie sociale en tenant compte de ses besoins et de ses intérêts,
- Supprimer les obstacles à la pleine participation des personnes en situation de handicap à la vie en société et ouvrir tous les aspects de la vie sociale à cette participation,
- Apprendre à l'opinion publique à devenir réceptive aux capacités des personnes en situation de handicap et à l'égalité des chances.

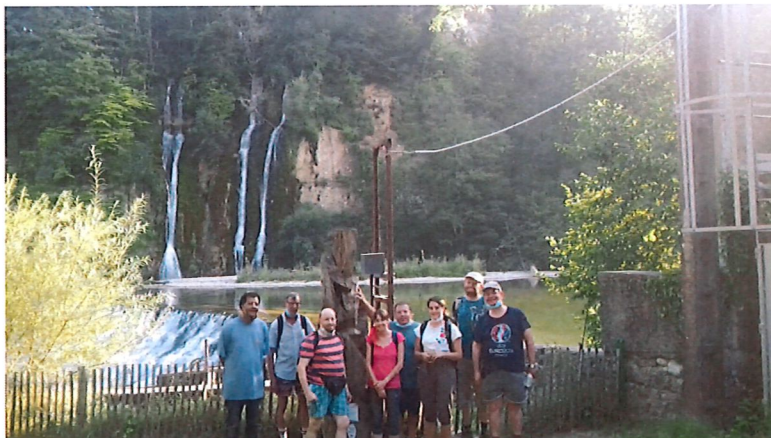
Les professionnelles sont confrontées dans le suivi :

- A des personnes isolées socialement dans leur logement,
- A des situations concrètes où la notion même de compensation n'est pas mise en œuvre, au niveau de l'insertion professionnelle, de l'accès aux droits.

De même Éclat, association repérée sur le territoire, est très régulièrement sollicitée pour des demandes de renseignements de tout ordre, voire pour une aide plus concrète dans la réalisation de dossiers MDPH... Ces demandes sont souvent renvoyées vers les professionnelles du SAVS.

6. Les perspectives du SAVS pour 2021

- Réaliser un projet non abouti de l'année dernière : un weekend dans le jura organisé par les bénéficiaires, avec le soutien des professionnelles,
- Reprendre les ateliers collectifs, pour soutenir les accompagnements individuels,
- Pour l'équipe de professionnelles, poursuivre le travail de réflexion dans le cadre du groupe d'analyse de la pratique, qui complète l'approche du travail de réflexion des réunions cliniques,
- Participer de nouveaux aux rencontres réseaux du Pays de Gex,
- Développer encore davantage le travail en partenariat.



V. Projets et perspectives de l'association

Repenser la façon d'habiter les résidences.

Sécuriser les parcours de soins et médicamenteux.

Susciter du désir et de l'ambition parmi les bénéficiaires d'Éclat.

Réhabiliter les bâtiments, la façon d'y vivre.

Réouvrir la table d'hôte.

Sur le terrain de façon transversale :

- Poursuite de l'effort de formation
- Poursuite de la supervision des cadres et des instances de réflexion à visée pédagogiques et éthiques
- Poursuite et concrétisation du projet « Han'Vie d'Éclat » pour la création et la gestion d'habitats inclusifs
- Poursuite de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences et de la maîtrise budgétaire
- Apport de compétences patrimoniales à l'association
- Réhabilitation de la résidence « Sous les Vignes » à Saint-Genis-Pouilly
- Articuler les projets autour du désir des bénéficiaires et apprendre à susciter ou réveiller ce désir
- Poursuivre l'éducation thérapeutique
- Travailler le partenariat avec les familles

L'association Éclat a initié plusieurs projets qui sont en cours de conception pour perpétuer sa mission de défense des intérêts et de réponse aux besoins des personnes en situation de handicap du Pays de Gex. Parmi les thèmes abordés dans ces projets, nous pouvons notamment citer :

- Inclusion et socialisation des enfants
- Aide aux familles
- Personnes handicapées vieillissantes
- Maillage territorial pluridisciplinaire
- Habitat inclusif
- Participer à un diagnostic partagé de territoire
- Mobilité
- Parentalité des adultes en situation de handicap

L'association Éclat compte faire entendre sa voix afin de promouvoir ses approches éthiques et pédagogiques, et de faire valoir sa connaissance du territoire et des réalités du handicap vécu et à vivre au quotidien.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires associatifs, institutionnels et privés, passés, présents et à venir dans nos nombreux projets.